

Aspects transfrontaliers, tables rondes régionales avec des porteurs d'enjeu nationaux
Seconde table ronde régionale présidée par Yves LHEUREUX, ANCCLI

Table ronde Aarhus Convention and Nuclear « Préparation et réponse aux situations accidentelles et post-accidentelles nucléaires ».

Participants :

- David BOILEY, Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'ouest (ACRO)
- Matthias ZHRINGER, Agence fédérale centrale de gestion d'urgence, Bundesamt für Strahlenschutz (administration pour la protection de la radioprotection)
- Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom
- Eloi GLORIEUX, Greenpeace Belgique

NB : Roger SPAUTZ, Greenpeace Luxembourg (et membre de la CLI de Cattenom) - absent

Réunions GT CLI transfrontalières de juin 2016

La démarche s'est poursuivie, et une réunion du GT s'est tenue le 20 juin à Metz, suivi d'une table ronde française, organisée à l'initiative de l'ANCCLI, de la CLI de Cattenom, et du groupe de travail entre CLI transfrontalières.

Les échanges ont eu pour objectif de stimuler la réflexion en vue de formuler des recommandations permettant d'améliorer l'information et la participation du public dans la préparation des crises nucléaires dans les contextes transfrontaliers. Il a été question :

- **De la situation française**

- Présentation par le SGDSN (Secrétariat Général de la défense et de la sécurité nationale) du Plan National de réponse à un accident nucléaire ou radiologique majeur
- Présentation par l'ACRO des conclusions de son étude menée à la demande de l'ANCCLI portant sur les « forces et faiblesses des Plans Particuliers d'Intervention (PPI) en France »

Il est conseillé, par exemple, d'étendre les zones de préparation aux situations d'urgence. Environ 68 000 personnes vivent dans le rayon des 10 km autour de la centrale du Bugey, chiffre qui s'élève à plus de 1,2 millions d'habitants si on étend ce périmètre à 30 km. Dans le cas de Cattenom, la population concernée passerait de 105 000 à 400 000 habitants.

- **De l'approche européenne :**

- l'approche HERCA-WENRA (ASN)

Cette approche relève d'une volonté des Autorités de sûreté et de radioprotection de l'Europe de l'Ouest de développer une **meilleure coordination transfrontalière des actions de protection durant la première phase d'un accident nucléaire.**

Un accident en Europe, de l'ampleur de celui de Fukushima, ne pouvant pas être totalement exclu, il est nécessaire d'adopter au niveau européen des mesures d'urgence cohérentes pour y répondre. HERCA / WENRA a donc proposé une approche européenne couvrant à la fois la réponse et la préparation :

- **au stade de la réponse : en cas d'urgence, les mesures de protection sont prises ; en s'alignant autant que possible sur les mesures décidées par le pays**

où se produit l'accident, si suffisamment d'informations sont disponibles ; en utilisant une matrice simplifiée de décision dans le cas contraire.

- un niveau de préparation minimum à atteindre par les pays européens (5/20km) avec la définition d'une stratégie générale pour être capable d'étendre les mesures au-delà (20/100km).

13 propositions ont été formulées, dont les cinq suivantes :

- **Etendre les zones de préparation aux situations d'urgence au-delà des PPI.** Cela nécessitera de gros moyens car environ 68 000 personnes vivent dans le rayon des 10 km autour de la centrale du Bugey, chiffre qui s'élève à plus de 1,2 millions d'habitants si on étend ce périmètre à 30 km. Pour Cattenom, on passerait de 105 000 à 400 000 personnes.
- Evaluer et **planifier scientifiquement les temps d'évacuation**, les capacités d'accueil et la gestion des personnes vulnérables
- La **dimension transfrontalière** a également été soulevée. Le constat était partagé qu'en cas de transmission d'informations erronées ou différentes de part et d'autre de la frontière, la crédibilité des autorités ne sera pas avérée, ce qui pourrait avoir de graves conséquences sur les comportements de la population. **Il faudrait disposer d'un système d'information transfrontalier avec une cellule de crise commune.** Car le **problème de la langue** constitue une réelle difficulté car il arrive que les personnes ne se comprennent pas. La langue commune utilisée est l'anglais, chacun étant responsable de son interprétation
- **Développer l'éducation dès le plus jeune âge**
- De manière générale enfin, **les conditions d'un dialogue entre les experts doivent exister**, en amont d'un éventuel accident. En effet, les situations de routine permettent d'œuvrer plus facilement en temps de crise.

Circulaire datant du 3 octobre 2016

Suite à l'annonce de Ségolène Royal en avril dernier, une circulaire datant du 3 octobre du cabinet du 1^{er} Ministre a confirmé 2 mesures existantes :

- stratégie de réponse sur l'ensemble du territoire national et
- déclenchement de la phase réflexe à 2 km)

et en a ajouté 4 nouvelles :

- Extension des PPI et de prédistribution d'iode stable à 20 km
- Réponse « évacuation immédiate » sur un périmètre prédéterminé de 5 km autour des CNPE
- Dès la phase d'urgence, interdire la consommation de denrées alimentaires
- Les Préfets doivent tenir compte du contexte local pour prendre des mesures de protection de la population.

L'évolution des périmètres PPI est une demande récurrente de l'ANCCLI et des CLI depuis de nombreuses années (prendre en compte la notion de bassin de vie des populations et non un périmètre défini).

Problématique transfrontalière : IMPORTANT

Conséquence sur le nombre d'habitants autour de Cattenom (données Préfecture Moselle, à affiner) :

France : + 58 000 communes / +150 000 personnes – ce qui porte le nombre à 300 000 habitants

Estimation pour le moment :

Luxembourg : + 21 communes / + 143 000 habitants

Allemagne : + 10 communes / + 6 500 habitants

Le fait transfrontalier, qui concerne de nombreux pays en Europe, génère les mêmes problématiques à tout endroit : des incohérences en cas d'accident d'un côté et de l'autre de la frontière et des pratiques différentes de la radioprotection selon le pays

>> Ex distribution d'iode : Luxembourg : tout le monde

Allemagne : pas de distribution

France : PPI (10 km actuellement, bientôt 20 km)

L'approche ne vise pas une harmonisation mais préconise trois actions : la confiance mutuelle via des accords bilatéraux, des échanges dans les premières heures d'une situation d'urgence et une expertise commune.

D'autres préoccupations des CLI :

- Un effet mécanique pour les CLI, car toutes les nouvelles communes devront être représentées (soit toutes les communes, soit certaines via un EPCI)
 - >> NB : composition + règlement intérieur à modifier
- Même s'il n'y a pas d'action directe entre la CLI et la zone PPI, beaucoup de CLI considèrent que leur zone de diffusion d'information est le PPI, ainsi les CLI se sentent légitimes à demander au gouvernement une aide financière pour continuer à pouvoir diffuser cette information. A titre d'exemple, pour Cattenom, le PPI passera de 105 000 à 400 000 personnes.
Avec la loi TECV, il y a l'obligation d'informer les populations du rayon PPI des risques liés à la présence d'installations nucléaires (à la charge de l'exploitant), mais rien n'est dit sur la manière dont sera faite cette information? Qui? Comment? Quels messages?
Les CLI et ANCCLI souhaitent qu'un groupe de travail soit constitué avec tous les acteurs concernés par cette nouvelle obligation.
- Cet aspect vaut également pour les expertises, des moyens supplémentaires seront-ils alloués aux CLI ?
- De manière générale, la distribution d'iode devra être étendue – et la CLI aura également un rôle à jouer dans la communication et éventuellement le suivi du retrait par les entités départementales.